



BEAUHARNOIS

VOUS INFORME

4

Grand dossier

Préparer sa maison pour de fortes pluies

**Octobre
2024**



7 - Prévention

Réduire
les risques

8 - Actualités

Une première Table
des entrepreneurs
de Beauharnois

10 - Loisirs

Beauharnois
vous anime

20 - Avis Publics

Résumé des règlements
entrés en vigueur

Rappel d'événements

15 octobre

Autorisation
d'installation
des abris temps

5 novembre

4^e et dernier paiement
de taxes municipales



**26 et 31
octobre**

Programmation
d'Halloween



1^{er} décembre

Début de la réglementation
sur le stationnement
hivernal



Le 29 août dernier, Louis Doire, contremaître de la ville, a pris une retraite bien méritée après 36 années de service.

Au nom de toute l'équipe municipale et des citoyens, nous tenons à remercier chaleureusement Louis pour ces années de travail acharné et pour avoir contribué à faire de notre ville un endroit où il fait bon vivre.

Merci, Louis, pour ces 36 ans d'engagement précieux!

Conseil municipal



Alain Dubuc
Maire
450 429-3546, poste 253
alain.dubuc@ville.beauharnois.qc.ca



Jocelyne Rajotte
District des Îles-de-la-Paix
450 429-3546, poste 331
jocelyne.rajotte@ville.beauharnois.qc.ca



Francis Laberge
District de la Beauce
450 429-3546, poste 332
francis.laberge@ville.beauharnois.qc.ca



Mario Charette
District des Moissons
450 429-3546, poste 333
mario.charette@ville.beauharnois.qc.ca



Dominique Bellemare
District Saint-Louis
450 429-3546, poste 334
dominique.bellemare@ville.beauharnois.qc.ca



Alain Savard
District du parc Industriel
450 429-3546, poste 335
alain.savard@ville.beauharnois.qc.ca



Manon Fortier
District de la
Pointe-du-Buisson
450 429-3546, poste 336
manon.fortier@ville.beauharnois.qc.ca

Séances ordinaires du conseil municipal – 2024

16 janvier	14 mai	10 septembre
13 février	11 juin	8 octobre
12 mars	2 juillet	12 novembre
9 avril	20 août	10 décembre

Le bulletin municipal BEAUHARNOIS VOUS INFORME est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Beauharnois. La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes. Tout texte publié dans cette publication peut être reproduit avec mention de la source.

Rédaction et révision des contenus: Service des communications et technologies de l'information

Design graphique: duval design communication

Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100% de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.



660, rue Ellice, bureau 100
Beauharnois (Québec) J6N 1Y1
450 429-3546 | ville.beauharnois.qc.ca
Suivez-nous sur:

VILLE DE
Beauharnois

Mot du maire

Chères Beauharlinoises, chers Beauharlinois,

Alors que le mois d'octobre s'installe, je souhaite prendre un moment pour vous faire part de quelques nouveautés et initiatives importantes pour notre belle ville de Beauharnois.

Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous annoncer le lancement de notre tout premier budget participatif! Ce projet innovant a pour but de vous donner une voix active dans la manière dont une petite partie du budget municipal est dépensée. Votre implication est essentielle pour orienter les décisions et faire en sorte que nos investissements répondent aux besoins réels de notre communauté. Nous vous invitons donc à soumettre vos idées, et à voter pour les projets qui vous tiennent à cœur. C'est ensemble que nous construirons un avenir meilleur pour Beauharnois.

La sécurité routière est une autre priorité pour notre administration, en particulier aux abords des écoles. Nous avons observé une augmentation des préoccupations concernant la sécurité de nos enfants lorsqu'ils se rendent à l'école. Afin d'assurer leur protection, nous mettons en place de nouvelles mesures, y compris des améliorations de la signalisation et des contrôles accrus aux heures de pointe. Nous comptons sur votre vigilance et votre coopération pour respecter la réglementation et veiller à la sécurité de tous.

Enfin, je souhaite rappeler à chacun d'entre vous que mon bureau est toujours ouvert pour discuter de vos préoccupations concernant votre propriété ou tout autre sujet. Vos retours sont précieux, et j'encourage vivement chaque citoyen à solliciter une rencontre individuelle avec moi. Ces échanges permettent d'aborder les problématiques de manière personnalisée et de trouver ensemble des solutions adaptées. N'hésitez pas à me contacter pour fixer un rendez-vous – je suis là pour vous écouter et vous aider.

Ensemble, faisons de Beauharnois une ville où il fait bon vivre, où chaque voix compte, et où la sécurité et le bien-être de tous sont nos priorités.

Je vous souhaite un excellent mois d'octobre.



Alain Dubuc
Maire



Mot du conseiller

Bonjour à toutes les Beauharlinoises et tous les Beauharlinois.

Ceci est sans doute le dernier message de ma part avant les prochaines élections municipales.

Avant toute chose, je veux faire un retour sur les événements climatiques du 9 août dernier. Je veux commencer par remercier non seulement nos services d'urgence, mais tout l'appareillage municipal quant à leur immédiate réaction et le soutien à la population. Il n'y a probablement rien de pire qu'une inondation, car l'eau est sans doute l'élément le plus destructeur qui existe. Les services d'urgence ont été particulièrement efficaces, la gestion de la crise également, sans compter une stratégie de communication hors pair qui a permis aux citoyennes et citoyens d'être au courant des événements. Également, le nettoyage après sinistre de la ville fut fantastique, et somme toute, le meilleur que j'ai pu voir dans la région.

Mais il y a des leçons à retenir de cette crise, et l'équipe du conseil s'y penche de manière résolue. Les solutions ne seront pas mises en place rapidement, car une importante planification est nécessaire, mais il faut que ce soit efficace.

En plus de la municipalité, la responsabilité collective demeure, et ceci comprend les mesures à prendre pour se protéger le mieux possible, soit la pose et l'inspection régulière de clapets antiretour, un drainage efficace et surtout ne pas combler les fossés drainants où il y en a.

Plus spécifiquement pour le quartier Saint-Louis, les nouveaux trottoirs de la rue Dupuis ont été complétés, et toutes et tous peuvent maintenant les utiliser sans crainte. Des travaux auront lieu cet automne pour compléter le trottoir de la section de la rue Morell entre la rue Boyer et la rue des Cheminots. Mais surtout, la réalisation dont je suis le plus fier est l'aménagement tant attendu du parc pour enfants dans le War Time est attendu pour l'automne 2024. Enfin les enfants auront un petit parc pour jouer, et l'espace vert créé sera disponible pour tout le monde, dans ce bel espace le long de la rivière Saint-Louis.

Enfin, nous avons eu un superbe été en matière de la programmation culturelle, et la participation des citoyennes et citoyens fut importante. Encore une fois mes félicitations à l'équipe des loisirs de la ville pour ces belles réalisations.

Noël va approcher, et rappelons que certaines familles et citoyens vont avoir des fêtes difficiles en raison de la situation économique, sans compter ceux et celles qui ont beaucoup perdu dans les inondations, donc pour celles et ceux qui le peuvent, soyez généreux lors du temps des Fêtes.

Bon automne à toutes et à tous.



Dominique Bellemare
District Saint-Louis



Préparer sa maison pour de fortes pluies



Les fortes pluies du 9 août dernier auront donné beaucoup de fil à retordre aux municipalités et leurs citoyens au Québec, Beauharnois n’y faisant pas exception.

Plusieurs secteurs sont identifiés sur le territoire pour y mettre en œuvre des ouvrages servant à diminuer la fréquence des débordements en cas de fortes pluies et de fonte des neiges.

La Ville possède un plan de gestion des débordements identifiant de nombreuses initiatives et projets à concrétiser pour améliorer la situation. Par exemple, des ouvrages de drainage des eaux de pluie s’apparentant à des fossés sont projetés sur différentes rues afin de séparer les eaux de ruissellement des égouts sanitaires. Étant donné que de nombreux travaux sont requis sur l’ensemble du territoire et que nous sommes limités par des contraintes financières et humaines, la réalisation de ces travaux s’étale de maintenant jusqu’en 2040.



Dans l'intervalle, la Ville prévoit actuellement de procéder aux travaux suivants :

1.

Étude des réseaux de drainage pluvial de l'ensemble du territoire et identification de mesures correctrices à apporter en fonction des fortes pluies de plus en plus récurrentes dû aux changements climatiques.

2.

Étude de planification de projets de verdissements permettant de réduire les impacts des vagues de chaleur et des pluies torrentielles.

3.

Inspection et nettoyage triennal des puisards et des conduites de captation des eaux de pluies sur l'ensemble du territoire.

Ces études supplémentaires amélioreront notre priorisation des travaux à réaliser sur le territoire et optimiseront l'efficacité des investissements réalisés au niveau des infrastructures municipales.

Des recours peuvent dans certains cas être possible, mais des délais de prescription s'appliquent pour entreprendre des démarches. Il est important d'agir rapidement.

Pour plus d'information sur les droits, les démarches à suivre, ainsi que les délais de prescription applicables, visitez le: **ville.beauharnois.qc.ca/affaires-juridiques**.

Néanmoins, d'ici à ce que la Ville procède à la réalisation d'ouvrages de drainage dans chaque secteur, il y a des chances que des pluies torrentielles surviennent à nouveau. En ce sens, il est recommandé de prendre certaines précautions :

1. Faire inspecter annuellement les clapets anti-retour de votre résidence par un plombier et remplacez les équipements défectueux.
2. Adaptez vos gouttières conformément au règlement municipal, si ce n'est pas déjà fait.
3. Si vous détenez une pompe submersible, assurez-vous que son rejet soit pompé hors du bâtiment à la surface de votre terrain et non dans le branchement d'égout sanitaire.
4. Assurez-vous que votre pompe peut fonctionner en cas de panne électrique (alimentation par batterie et/ou par génératrice).
5. Lorsque vos clapets anti-retour sont activés en cas de refoulement d'égout, assurez-vous de fermer la vanne principale du branchement d'eau potable de votre résidence afin d'empêcher l'utilisation des équipements domestiques (lavabos, douches, etc.).
6. Procurez-vous une pompe submersible supplémentaire qui pourrait être mise en marche en cas d'inondation pour augmenter la capacité de pompage des eaux hors de votre résidence à la surface de votre terrain.
7. Vérifiez s'il est possible d'aménager une digue en remblai autour de votre propriété afin d'empêcher les eaux de ruissellement, en cas de pluie torrentielle, de pénétrer dans votre demi-sous-sol. N'hésitez pas à contacter notre service de l'occupation du territoire pour vérifier si un permis de remblai/déblai est requis avant de procéder aux travaux.
8. Lorsque des fortes pluies sont annoncées aux bulletins météorologiques, assurez-vous d'avoir suffisamment de carburant pour alimenter votre génératrice et restez à l'affût des annonces de l'Organisation Municipale de Sécurité Civile (OMSC) de la Ville.



Dans un contexte où les investissements sur les infrastructures municipales ont été rares sur le territoire au cours des 50 dernières années, la Ville compte continuer de trouver des solutions efficaces qui respectent la capacité de payer des citoyens.

Beauharnois a récemment mis en place une campagne de débranchement des gouttières comme projet pilote dans un secteur de Maple Grove, afin qu'elles soient rejetées dans un baril de rétention et non aux drains de fondation. Assurez-vous que votre propriété, peu importe votre secteur, respecte désormais le règlement.

Détails au ville.beauharnois.qc.ca/gouttieres.

Pour consulter la réglementation et plus d'information sur le sujet, incluant une capsule vidéo informative, visitez le ville.beauharnois.qc.ca/fortespluies



Prévention

**Anomalies et comportements à éviter
pour assurer votre sécurité**

Lors de fortes pluies, soyez prêts et en toute sécurité

- Assurez-vous de respecter les dégagements requis pour la génératrice (distance des bâtiments et matières combustibles.)
- Assurez-vous que le branchement de la pompe submersible est conforme.
- Entreposez vos carburants dans un endroit sec et aéré et l'extérieur de votre maison.
- S'il y a une infiltration d'eau, fermez les disjoncteurs afin de réduire le risque d'incendie.
bien identifier son panneau électrique vous aide en cas d'urgence
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de fumée sur chaque étage.
Cela vous protégera d'un éventuel danger
- Si vous utilisez une génératrice ou un foyer, il est conseillé d'avoir un détecteur de monoxyde de carbone dans la maison.
- Ne pas utiliser d'équipement à essence (comme une génératrice) à l'intérieur d'un bâtiment.

La sécurité de nos citoyens est une priorité pour la Ville de Beauharnois. Le Service de sécurité incendie et civile de Beauharnois a identifié pour vous les anomalies courantes et les comportements à éviter afin de réduire ces risques.

Le collage de photos ci-dessous illustre certaines situations typiques, telles que des amoncellements de matières inflammables près des bâtiments, des installations électriques surchargées ou encore des articles de fumeur utilisés dans des contextes inappropriés.

En sensibilisant nos citoyens aux bonnes pratiques en matière de sécurité incendie, nous contribuons tous à la protection de nos familles et de nos propriétés.

En communauté, nous faisons une différence !

Évitez de surcharger les prises et rallonges électriques

Évitez le feu avec ces 3 éléments

Soyez prêts !

Ne jamais s'endormir en fumant

La durée de vie d'un avertisseur de fumée est de **10 ans**

Installez un avertisseur de fumée à chaque étage

Gestion animalière

Depuis le 1^{er} octobre 2024, sur l'ensemble du territoire de Beauharnois, la gestion animalière est assurée par la SPCA Roussillon, à l'exception de tout ce qui concerne les chats, gestion assurée par l'organisme Amiaou.

Que font-ils, en gros ?

- Sensibilisation des citoyens aux règlements municipaux concernant les animaux ;
- Gestion des plaintes relatives aux animaux pendant les heures de bureau ;
- Délivrance d'amendes en cas de non-respect des règlements municipaux liés aux animaux ;
- Prise en charge des animaux domestiques errants ainsi que certains animaux de la faune blessés, malades ou non sevrés ;
- Service d'adoption pour les animaux recueillis ;
- Location de cages-trappes pour capturer les chats errants et autres petits animaux ;
- Collecte des animaux décédés trouvés sur le territoire de la municipalité.

Pour de l'assistance pour une situation particulière concernant :

Un ou des chats, contactez AMIAOU
Par téléphone au 514 743-2428

Tout autre animal, contactez SPCA ROUSSILLON
Par téléphone au 450 638-9698

Licences obligatoires pour chats et chiens

Vous devez, en tant que gardien d'un chien ou d'un chat, vous procurer une licence gratuite pour votre animal.

Les demandes s'effectuent sur la plateforme EMILI.pet.

1. Inscrivez-vous sur le site.
2. Cliquez sur le lien qui vous sera envoyé par courriel qui vous mènera sur votre portail personnel.
3. Remplissez le profil de l'animal.

La médaille vous sera envoyée par la poste.
Pour plus d'information et accéder à la plateforme de commande d'une médaille, consultez le ville.beauharnois.qc.ca/gestion-animaliere.

Les médailles émises par le passé ne sont plus valides. Chaque animal doit maintenant avoir sa nouvelle licence.



Une première table des entrepreneurs industriels de Beauharnois

La Ville de Beauharnois a organisé, le mercredi 18 septembre au charmant **Bistro Fernand**, la toute première **Table des entrepreneurs industriels de Beauharnois**, rassemblant les acteurs du secteur industriel de la ville afin de créer un espace de dialogue, de collaboration et de développement pour le bénéfice de tous.

Destinée à renforcer les liens entre les entrepreneurs et l'administration municipale, cette Table offre une plateforme propice à l'échange d'idées, à l'exploration de nouvelles opportunités d'affaires, et à l'élaboration de projets communs pour soutenir le développement économique de Beauharnois.

Les participants de la soirée ont pu avoir plus d'information sur les programmes de subvention, les changements réglementaires à venir et ils ont pu échanger sur la mise en place d'actions concrètes dans le but de relever les différents défis du parc industriel, en plus d'en apprendre plus sur les services de certains des participants.



Rejoindre la table des entrepreneurs industriels de Beauharnois

La Ville de Beauharnois invite chaleureusement les entrepreneurs qui souhaitent s'impliquer dans cette démarche collaborative à se joindre à la Table des entrepreneurs industriels pour les prochaines étapes. Votre contribution est essentielle pour favoriser un environnement d'affaires dynamique et prospère dans notre ville.

- **Réseautage:** Rencontrez d'autres entrepreneurs et professionnels de votre secteur, échangez des idées et explorez des partenariats stratégiques.
- **Échange d'informations:** Bénéficiez d'un accès direct aux dernières nouvelles, opportunités et ressources via un canal de communication privilégié avec la direction du développement économique de la Ville.
- **Innovation et croissance:** Participez à des sessions de formation, découvrez des programmes de subventions et accédez à des services conçus pour stimuler l'innovation dans votre entreprise.
- **Représentation:** Faites entendre votre voix auprès des instances municipales, en vous joignant à un collectif engagé à défendre les intérêts des entrepreneurs industriels.
- **Développement économique:** Contribuez activement à l'essor économique de Beauharnois en soutenant les initiatives locales, en créant des emplois et en attirant de nouveaux investissements dans notre communauté.

Pour plus d'information ou pour manifester votre intérêt à rejoindre la Table des entrepreneurs industriels de Beauharnois, veuillez contacter le Service du développement économique et touristique de la Ville au 450 429-3546, poste 268.

BVA BEAUHARNOIS

vous anime



BIBLIOTHÈQUE DE BEAUHARNOIS

Rappel

Nouvelles heures
d'ouverture

**Lundi, mardi,
mercredi et jeudi**
10 h à 20 h

Vendredi : 10 h à 16 h 30

Samedi : 9 h à 15 h

Heure du conte



Animé par la Halte familiale

Les samedis 12 octobre
et 9 novembre
à la bibliothèque

Les samedis 26 octobre
et 23 novembre à la
Pointe-du-Buisson

À GO, ON LIT !

i Bibliothèque
GRATUIT - Sans inscription

**Du mercredi 16 octobre
au dimanche 1^{er} décembre**

À GO, on lit! est un mouvement ayant pour mission de favoriser le plaisir de lire auprès des adolescent.es et jeunes adultes. Les jeunes sont invités à faire un quiz ludique dans le but de connaître leur profil de lecteur.rice pour ensuite accéder à des suggestions de lecture personnalisées en fonction de leurs intérêts.

Toutes ces suggestions, identifiées par une pastille correspondant à l'un des cinq profils de lecteur.rice associés à des genres littéraires amènent les jeunes à découvrir des coups de coeur littéraires. Venez voir les sélections de livres des différents profils à la Bibliothèque !



Fouineur.se pour
les documentaires
et les biographies



Boho-Romantico pour
les documents portant
sur l'amour et l'amitié



Surnaturel.le pour les
documents du style
fantastique et de
science-fiction



Mains moites pour
les histoires d'horreur
et de genre policier



Échevelé.e pour les
histoires d'aventure



Pour faire le quiz



Nouveauté

Empruntez un musée

« Empruntez un musée » vous permet de visiter gratuitement le musée archéologique Pointe-du-Buisson.

Rendez-vous à la bibliothèque pour « emprunter » un laissez-passer familial vous donnant accès au musée pour une période de deux semaines. Le laissez-passer doit être retourné à la bibliothèque au terme de cette période.

i Cette offre s'adresse aux membres de la bibliothèque.



Du 19 au 26 octobre

Atelier d'art avec Lyne Desrochers

Samedi 19 octobre,
de 12 h 30 à 14 h 30

Plongez dans un atelier animé par Lyne Desrochers où l'art se marie harmonieusement avec les trésors littéraires de la bibliothèque. Laissez libre cours à votre imagination et explorez de nouvelles perspectives créatives !

i Bibliothèque
GRATUIT - 18 ans et plus
Inscriptions dès le 11 octobre, 10 h sur Voilà!

Animation scientifique

Avec les Débrouillards

Lundi 21 octobre,
de 18 h 30 à 19 h 30

Wingardium Leviosa !

Bienvenue au château des apprentis sorciers, nous allons ensemble pratiquer des sorts pour apprendre à maîtriser les forces surnaturelles de la science.

i Bibliothèque
GRATUIT - 6 à 12 ans
Inscriptions dès le 11 octobre, 10 h sur Voilà!

L'exposition 150 ans de Nightlife en tournée

Du 4 novembre au 2 décembre

Cette exposition itinérante fait écho à celle se déroulant actuellement au MUSO. À l'image de sa formule « hors les murs », 150 ans de Nightlife en tournée déborde des frontières pour s'intéresser à la vie nocturne des différentes municipalités de la MRC. Elle comprend des témoignages, anecdotes et images provenant des fêtes de Beauharnois, Sainte-Martine, Saint-Étienne-de-Beauharnois, Saint-Louis-de-Gonzague, Saint-Stanislas-de-Kostka et Saint-Urbain-Premier.

i Bibliothèque de Beauharnois

BOOHARNOIS

Les petites frousses de BOOHARNOIS



En collaboration avec l'équipe du Musée québécois d'archéologie et de la Halte-Familiale

Samedi 26 octobre, de 11 h à 16 h

Pour les plus petits, la Pointe-du-Buisson se transforme en village de sorcières le temps d'un après-midi. Animation, activités pour la famille et bonbons sont au rendez-vous !

i Pointe-du-Buisson
GRATUIT - Sans inscription



BOOHARNOIS sous lanterne :

Parcours d'horreur !

Samedi 26 octobre, de 18 h 30 à 21 h

Pour public averti

En février 2049, un virus envahit le Québec entraînant la perte complète de leur humanité. Le camp numéro 47, préalablement connu sous le nom de la Pointe-du-Buisson, reçoit une cargaison spéciale aidant à trouver un remède. Le 26 octobre, les citoyens les plus courageux sont invités à venir tenter de sauver la province. Cependant, soyez avertis, nous ne pouvons vous protéger, entrez à vos risques et périls...

i Pointe-du-Buisson
GRATUIT - Sans inscription



Du 18 au 25 octobre

Visite la bibliothèque ou le musée de la Pointe-du-Buisson et repars avec une citrouille !

Détails et conditions au
ville.beauharnois.qc.ca/halloween2024



BOOHARNOIS déambule



Jeudi 31 octobre, de 18 h à 19 h

Le 31 octobre, pendant la collecte des bonbons, le secteur centre de la ville sera monstrueusement animé pour l'Halloween ! Au programme : distribution de bonbons et de chocolat chaud, présence des pompiers, animations ambulantes, musique entraînante et jeux de lumières.

Enfilez vos costumes les plus créatifs et joignez-vous à nous pour une fête mémorable en famille !

i Secteur centre, près de l'aréna
GRATUIT - Sans inscription



SALON DE LA PETITE ENFANCE

Vendredi 1^{er} novembre, de 13 h à 20 h
Samedi 2 novembre, de 9 h à 16 h

Le Salon en sera cette année à sa 4^e édition!

C'est l'occasion de rassembler les familles et de mobiliser la communauté de Beauharnois-Salaberry sur l'importance de l'agir tôt, de faire connaître les services communautaires, publics et privés, ainsi que les entreprises locales œuvrant en petite enfance. L'animation et le plaisir seront également au rendez-vous!

i Hôtel MOCO, Salaberry de Valleyfield



Aréna André-Richard

Consultez notre site web pour connaître l'horaire complet du patinage libre et du hockey libre.

i 866, boulevard Cadieux
GRATUIT pour les résidents (preuve de résidence demandée)
5 \$ pour les non-résidents

Basketball et badminton libre

Les dimanches, à partir du 6 octobre

Basketball libre: 10 h 30 à 12 h 30

Badminton libre: 13 h à 16 h

Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Aucun prêt de raquette ou de volant.

i Dans les gymnases de l'école secondaire des Patriotes-de-Beauharnois (250, rue Gagnon)

5 \$ par personne

GRATUIT pour les élèves de l'école - Sans inscription

Information supplémentaire:

Samuel Simard | simards1@cssvt.gouv.qc.ca



Patrimoine

Circuits patrimoniaux

En tout temps

Sillonnez les rues du centre-ville en suivant l'un des deux circuits patrimoniaux proposés :

À Beauharnois ; Villechauve, une histoire au fil du temps

À Melocheville ; Sur le chemin du canal

i **GRATUIT**

[ville.beauharnois.qc.ca/
circuits-patrimoniaux](http://ville.beauharnois.qc.ca/circuits-patrimoniaux)



POINTE-DU-BUISSON MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

Mardi au dimanche, 10 h à 17 h

i 333, rue Émond | Téléphone : 450 429-7857
pointedubuisson.com

Nouveauté

Borne interactive « Le Grand Témoin »

**Cet automne, voyagez à travers 13 000 ans
d'histoire naturelle et humaine !**

Grâce au soutien financier de Tourisme Québec, nous sommes fières de vous présenter notre nouvelle borne interactive « Le Grand Témoin ». Inspiré du texte éponyme de l'illustre paléogéographe Pierre J.H. Richard, venez découvrir l'évolution du territoire de la région, de la fonte des glaces à aujourd'hui !

Activités d'Halloween

Dans le cadre de Booharnois, l'accès au musée sera gratuit le samedi 26 octobre. Rendez-vous à la Zone Archéo pour tenter de dénicher de délicieux bonbons.

Voir page 12 pour plus d'information.

Nouveaux avantages membres

Pointe-du-Buisson propose de nouveaux avantages pour ses membres :

- Un accès illimité aux expositions et activités du musée
- 10 % de rabais sur achats à la boutique
- Un accès gratuit à la conférence annuelle de Pointe-du-Buisson
- 10 \$ de rabais sur l'activité de fouilles authentiques au mois d'août
- Un accès gratuit au MUSO, Musée de Société des Deux-Rives, à Salaberry-de-Valleyfield (sur présentation de votre carte de membre).

Procurez-vous dès maintenant votre carte de membre annuelle à l'accueil du musée !

Courrier au Père Noël

**Du lundi 4 novembre
au samedi 7 décembre**

Viens visiter la station de création de lettres au Père Noël et envoie tes souhaits directement au pôle Nord grâce à la boîte aux lettres magique qui se trouve sur place!

**Tout le matériel créatif sera sur place
pour écrire et décorer ta lettre.**

i Bibliothèque
GRATUIT

Concert de Noël

Marc Hervieux

Samedi 7 décembre, 13 h 30

Billets en vente dès le vendredi 11 octobre, 10 h

Dans une formule très intime, le spectacle de Marc Hervieux vous plongera dans la nostalgie des fêtes au salon en famille. Des airs aux saveurs de nostalgie, des chansons de Noël populaires, des cantiques en souvenir de la messe de minuit et des chansons originales de Noël sauront vous bercer dans l'esprit de Noël

i Église Saint-Clément

Résident : Adulte 20 \$ - Enfant 5 \$

Non-résident : Adulte 35 \$ - Enfant 10 \$

ville.beauharnois.qc.ca/concertnoel2024

Enfant 12 ans et moins



La guignolée des médias



**Organisée par
Moisson Sud-Ouest**

Jeudi 5 décembre, de 6 h à 18 h

La guignolée des médias qui se déroulera dans plusieurs villes de la région sera de passage à Beauharnois au cours de la journée du jeudi 5 décembre. Des bénévoles récolteront des dons monétaires auprès des passants et automobilistes à l'angle du boulevard Cadieux et du chemin de la Beauce.

i À l'angle du boulevard Cadieux et
du chemin de la Beauce



Le marché des lutins

**Dimanche 15 décembre,
de 10 h à 16 h**



GRATUIT

Le 15 décembre, la place du marché se transforme en fabrique à cadeaux. Venez rencontrer le père Noël et la mère Noël lors de cette journée féérique! L'occasion idéale pour trouver le cadeau parfait, fait par nos précieux artisans.

À la recherche d'artisans

Venez prendre part à la magie de Noël à la Place du marché au coût de 25 \$. Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre site web

**Pour vous inscrire
comme artisans:
[ville.beauharnois.qc.ca/
marcheartisans](http://ville.beauharnois.qc.ca/marcheartisans)**

i Place du marché



Carte de la ville

- 1 Parc Montpetit**
(8^e avenue)
- 2 Parc du Canal**
(17^e avenue)
- 3 Parc Bourcier**
(Rue Bourcier)
- 4 Parc Riverain**
(Bout de la rue Richardson)
- 5 Place du 150^e**
(Rue Ellice)
- 6 Place du Marché**
(Entre les rues Ellice et Saint-Laurent)
- 7 Parc Sauvé**
(Rue Saint-Laurent)
- 8 Parc des Patriotes**
(Rue des Patriotes)
- 9 Parc des Cèdres**
(544, rue des Érables)
- 10 Parc Nature**
(Rue de la Couturière)
- 11 Parc MacDonald**
(Rue Macdonald)
- 12 Parc Saint-Eugène**
(En avant de l'école Saint-Eugène,
intersection boul. Maple Grove et rue de l'Église)
- 13 Parc des Acervillois**
(Rue Poissant)
- 14 Parc Tisseur**
(Rue Claude)
- 15 Parc Bissonnette**
(Boulevard Cadieux)
- 16 Parc des Pins**
(Rue des Pins)
- 17 Parc Maïka-Poissant**
(864, boul. Cadieux)
- 18 Parc des générations** (skatepark)
(Derrière le centre communautaire)
- 19 Parc des Éclusiers**
(Rue Cardinal)
- 20 Nouveau parc à venir**





Pointe-du-Buisson
Musée québécois d'archéologie



Rampes de mise à l'eau



Garage municipal
(50, chemin des Hauts-Fourneaux)



Hôtel de Ville
(660, rue Ellice)



Bibliothèque et
Centre communautaire
(39, rue Richardson et 600, rue Ellice)



Découverte Nature kayak



Jeux
d'eau



Halte au Fil de l'eau
Parc régional Beauharnois-Salaberry



Conteneurs
des loisirs



Complexe
aquatique

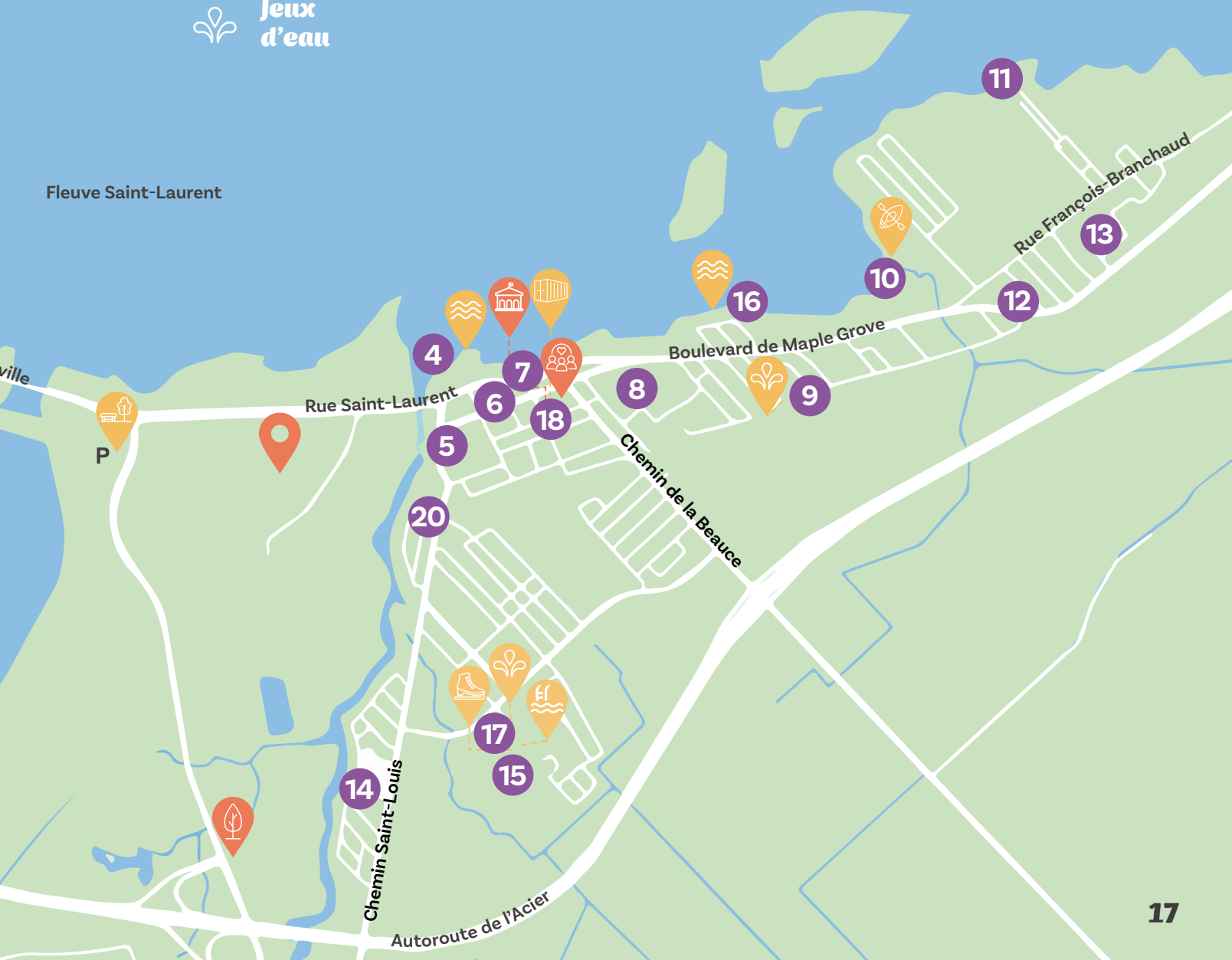


Aréna
(866, boul. Cadieux)



Bois robert
(Rue du Boisé)

Fleuve Saint-Laurent



Infrastructures sportives et récréatives

Nos infrastructures sportives et récréatives fermeront au fur et à mesure que le froid s'installera (ex. : jeux d'eau, tennis, baseball, soccer).



Boisé de la Pointe-du-Buisson

Musée québécois d'archéologie



POINTE-DU-BUISSON
MUSÉE QUÉBÉCOIS D'ARCHÉOLOGIE

Parcourez les 3,5 km de sentiers pour découvrir l'érablière à caryers, une forêt millénaire abritant un écosystème riche et fragile. En hiver, profitez des pistes de raquette (location disponible au musée, \$).

i 450 429-7857 | pointedubuisson.com

f / [pointedubuisson.museequbecoisdarcheologie](https://www.facebook.com/pointedubuisson.museequbecoisdarcheologie)

📍 333, rue Émond



Rampes de mise à l'eau

Accessibles jusqu'au
15 octobre.

i [ville.beauharnois.qc.ca/
rampes-de-mise-a-leau](http://ville.beauharnois.qc.ca/rampes-de-mise-a-leau)

Espaces verts

Profitez des charmes de la fin de la saison des couleurs et des premières neiges lors d'une randonnée dans les boisés de la ville.

Régie Beau-Château

Pour connaître la programmation complète du Sportplex :

i beauchateau.ca



Bois Robert

Explorez plus de 10 km de sentiers accessibles en toute saison pour la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond, selon les conditions météorologiques. Profitez de la beauté de la flore et observez les nombreuses espèces d'oiseaux qui peuplent la forêt.

i parcnatureboisrobert.com
GRATUIT

📍 Entrée via la rue du Boisé

Parc Régional

Situé entre le vert des boisés et le bleu de la Voie maritime du Saint-Laurent, le Parc régional dispose de structures et d'équipements lui permettant d'accueillir plusieurs milliers de visiteurs par année. Fort de plusieurs millions de dollars d'investissements, on y retrouve notamment deux rampes de mise à l'eau, une halte pour véhicules récréatifs, 72 km de pistes planes, asphaltées et multifonctionnelles pour cyclistes, piétons et patineurs à roues alignées.

i mrcbhs.ca/parc-regional-de-beauharnois-salaberry



Avis de convocation

Assemblée générale annuelle

Mercredi 23 octobre 2024 à 19 h

Beauharnois en santé tiendra son assemblée générale annuelle dans les locaux de la clinique.

Au plaisir!

i 400, boul. de Melocheville à Beauharnois

Pour informations:
450 395-3990



5 à 7 des partenaires de la Ville de Beauharnois

C'est avec grand bonheur que la Ville de Beauharnois a tenu dans les dernières semaines son premier 5 à 7 des partenaires de la Ville de Beauharnois.

En plus de pouvoir rencontrer et tisser des liens avec les organismes du territoire, les participants ont pu prendre part à une réunion individuelle sous forme de speed meeting pour rencontrer un élu jumelé à une ressource de l'administration municipale. Lors de cet entretien, ils ont pu exprimer leurs demandes (financières, matérielles, ou autres) auprès de la Ville pour l'année à venir.

i Une belle soirée remplie d'échanges intéressants et de réseautage pertinent!



Centre d'Action Bénévole

Activité de financement de Noël



Du 28 octobre au 6 décembre inclusivement.

Vente de tartes, tourtières, pâtés à la dinde, duo de mini-bûches

i Pour commander ou plus d'information :
450 429-6453 ou cabbeauharnois.com.

Vie municipale

Vous suivez l'actualité municipale et souhaitez ne rien manquer de ce qui se passe sur le territoire ?

Le Service du greffe vous invite à consulter la rubrique « Avis publics » dans l'onglet « S'informer » sur le site internet de la Ville. À titre d'exemple, vous y trouverez les avis publics traitant des sujets suivants:

Service des finances

- Dépôt du rôle général de perception ;
- Adoption du budget ;
- Adoption du Programme triennal d'immobilisation ;
- Dépôt du rôle d'évaluation foncière ;
- Dépôt du rapport financier consolidé et rapport du vérificateur externe ;
- Vente pour défaut de paiement de taxes.

Service de l'occupation du territoire et de l'aménagement urbain

- **Assemblée publique de consultation**
Modification de règlements d'urbanisme ;
- **Demande d'approbation référendaire**
Modification de règlements d'urbanisme ;
- **Demande de démolition ;**
- **Demande d'autorisation d'usage conditionnel ;**
- **Demande de dérogation mineure.**

Service du greffe

- Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année ;
- Séances extraordinaires ;
- Procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter (Procédure d'adoption d'un règlement d'emprunt) ;
- Entrée en vigueur des règlements ;
- Vente d'immeubles de gré à gré ;
- Élections municipales.

i Plus d'information :

Service du greffe

450 429-3546 | greffe@ville.beauharnois.qc.ca

Avis Publics

Résumé des règlements entrés en vigueur

- **Règlement 2024-13** décrétant un emprunt de 405 700 \$ et une dépense de 405 700 \$ pour des services professionnels concernant la mise à niveau et la modernisation du système de télémétrie et du logiciel scada des usines d'eau potable et des stations d'eaux usées;
- **Règlement 2024-15** décrétant un emprunt de 520 800 \$ et une dépense de 520 800 \$ pour l'aménagement d'un stationnement municipal vert;
- **Règlement 2024-16** décrétant un emprunt de 2 023 100 \$ et une dépense de 2 023 100 \$ pour la mise à niveau de l'écocentre et de la cour du garage des travaux publics;
- **Règlement 2024-18** relatif aux compteurs d'eau;
- **Règlement 2024-19** modifiant le Règlement 2023-33 décrétant l'imposition des taux pour l'année 2024;
- **Règlement 2024-20** sur la tarification des services, des biens et des activités de la Ville de Beauharnois;
- **Règlement 2024-21** Pénal général;
- **Règlement 2024-22** modifiant le Règlement 2022-18 sur le stationnement dans la Ville de Beauharnois;
- **Règlement 2024-23** établissant un programme de subvention pour l'acquisition et la plantation d'arbres.

Consultez les versions complètes en tout temps au ville.beauharnois.qc.ca/avis-publics

